

ARRÊTÉ N° 2025-12
PORTANT COMPOSITION DU JURY DE SELECTION
POUR LE DIPLOME AFFAIRES PUBLIQUES ET PLAIDOYER
DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
PROMOTION N°2 2025-2026

Le directeur **de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret N° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;

Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu l'élection de Monsieur Emmanuel BLANCHARD en qualité de directeur par le conseil de l'Institut en date du 19 novembre 2024 ;

Vu la délibération N° 7 du conseil de l'Institut en date du 21 novembre 2023 portant création du Diplôme Affaires Publiques et Plaidoyer ;

Vu la délibération N° 2025-07-02-9 portant approbation du règlement des études du Diplôme Affaires Publiques et Plaidoyer ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le jury de sélection pour le Diplôme Affaires Publiques et Plaidoyer au titre de la promotion n° 2 pour 2025-2026, est composé comme suit :

Président du jury : Monsieur Ivan CHUPIN, Directeur du Diplôme Affaires Publiques et Plaidoyer, Maître de conférences en Science Politique

Membres du jury :

Monsieur Michael Bismuth, Co-directeur adjoint du Diplôme Affaires Publiques et Plaidoyer

Monsieur Alexandre Tuailon, Co-directeur adjoint du Diplôme Affaires Publiques et Plaidoyer

Article 2 :

La Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait Saint-Germain-en-Laye, le 10 juillet 2025



Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
Le Directeur
Emmanuel Blanchard